



Portugal GRAND TOUR 2022 - 25th anniversary Seasunrally
18 to 24 September 2022

Formulaire de pré-engagement

Team:

	Pilote	Navigateur
Nom.....
Prénom
Nationalité.....
Adresse.....
.....
Ville + code postal.....
Telephone nr:
Mobile.....
E-Mail

VOITURE :

Modèle.....

Année:

Cylindrée:.....

Categorie:

REGULARITY:

CHALLENGER :

TOURING (balade sans prise de temps):

5 jours de rallye – 6 nuits d’hôtel – 5 étoiles

- **TOURING :** (balade sans prise de temps) **4850 €** pour 2 personnes & 1 voiture - All In
- **CHALLENGER :** **5250 €** pour 2 personnes & 1 voiture - All In
- **REGULARITY :** **5250 €** pour 2 personnes & 1 voiture - All In
-
- (2 chambres singel en option : **880 €** - 6 nuits)
-
- (petits déjeuners, lunches, dîners, apéritifs champêtres inclus) –
- Ce prix de participation comprend : l’assistance technique et mécanique, le service bagages, le système Tripy et tous les éléments pour vous permettre de passer une semaine de rallye sans soucis.

Transport voiture :

- par camion plateau muni de ponts pleins (pas de fuite d’huile d’un pont à l’autre)
- Notre compagnie de transport voiture (fiable et de qualité) vous propose de prendre en charge votre véhicule De **ANVERS (B)** à **PORTO (P)** (aller et retour) pour un montant de **1600 €** (htva 21%)
- (par multiple de 8 voitures)
- Sur demande, nous pouvons organiser un transport en camion fermé.

Acompte de réservation à payer : **800 euro** – frais bancaires à charge du participant
NAGELMACKERS BANK – Place d'Armes- B – 5000 Namur
Bic: BNAGBE-BB - IBAN: BE 43 – 6363 9178 0101

Nota Bene: Pour valider votre inscription, un montant de 50 euro par équipage (membre adhérent) est à verser sur le même compte bancaire. (spécifiez le nom et prénom du pilote en communication)

(rappel du règlement)

7.4 Le total des frais de participation sera remboursé à concurrence de 85%, si le concurrent se désiste par écrit avant le 01/06/2022. Passé le 01/06/2022 plus aucun remboursement ne sera effectué, néanmoins pour certains cas particuliers, à titre exceptionnel, le comité d'organisation pourrait octroyer un remboursement de 50% des frais déjà perçus.

Par ailleurs et dans tous les cas sans restrictions, L'acompte de 800 euro sera remboursé intégralement en cas de désistement avant le 01/05/2022.

signature du pilote

.....

signature du navigateur

.....

signature du propriétaire de la voiture

.....

A renvoyer par la poste / ou e-mail à Diane Charles

Singel, 18 - B-1853 STROMBEEK BEVER – BELGIUM Fax : +32 (0)2 267 58 51

Mobile : Pierre Barré : +32 477 40 36 94 E-mail : pierre@seasonrally.com

Diane Charles : +32 475 24 41 82 E-mail : diane@seasonrally.com